

LETTRE D'ENTENTE

entre

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
ci-après appelée « l'Université »

et

**LE SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE
L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (SCCCUS-CSQ)**
ci-après appelé « le Syndicat »

Activité de supervision d'un stage dans le programme de Maîtrise en médiation interculturelle (MMI) - PMI-740 - Ajout à la lettre d'entente SCCCUS N°2

**** Cette entente annule et remplace celle convenue entre les parties le 15 mai 2025.**

Objet

La présente entente vise à encadrer l'attribution des charges de supervision du stage PMI-740 dans le programme de Maîtrise en médiation interculturelle (MMI), en tenant compte des champs de compétence spécifiques, ainsi que de l'ancienneté des personnes chargées de cours.

Champ de compétence

Les champs de compétences associés au stage PMI-740 sont les suivants :

1. Public et parapublic - volet Santé
2. Public et parapublic - volet Éducation
3. Entreprises
4. Réalités autochtones
5. Communautaire

Les objectifs et exemples de mandats sont présentés à l'annexe de la présente entente.

Reconnaissance de qualification

Le programme détermine la ou les qualifications des personnes chargées de cours selon les champs de compétence énumérés ci-dessus.

L'information relative à la qualification sera transmise individuellement aux personnes chargées de cours concernées, par courriel.

À compter de la réception de cette information, les personnes chargées de cours disposeront d'un délai de sept (7) jours pour soumettre une demande de qualification additionnelle dans un ou plusieurs autres champs de compétence accompagnée de documents justificatifs démontrant une expérience académique, professionnelle ou d'enseignement pertinente.

Le département analysera les demandes et rendra une décision dans un délai de sept (7) jours suivant leur réception.

Toute demande de qualification future sera traitée conformément au chapitre 12 de la convention collective. Une personne chargée de cours est réputée qualifiée dans un champ de compétence si elle y a enseigné à trois (3) reprises ou si elle a obtenu sa qualification selon les modalités prévues.

Affichage

L'activité pédagogique PMI-740 est affichée par groupe, en fonction des champs de compétences mentionnés ci-dessus.

Les personnes chargées de cours soumettent leur candidature selon les dispositions du chapitre 14 de la convention collective.

L'activité pédagogique est proposée à l'affichage précédant la session lors de laquelle l'activité pédagogique doit se dérouler.

Modalités d'attribution

L'activité pédagogique est attribuée à la personne chargée de cours qualifiée dans le champ de compétence concerné, ayant le plus d'ancienneté sur le cours.

Au plus tard trois (3) semaines avant le début de l'activité pédagogique, la personne représentante du programme communique, par courrier électronique et par le formulaire de l'annexe 13, avec la personne chargée de cours pour l'informer de l'activité pédagogique qui lui est offerte et lui demander si elle s'engage à l'assumer.

La personne chargée de cours est alors encouragée à communiquer son acceptation ou son refus dans les meilleurs délais.

En cas d'enjeu ou de difficulté dans l'interprétation ou l'application de la présente entente, les parties conviennent de se rencontrer pour échanger.

La présente entente peut être révoquée par l'une ou l'autre des parties à tout moment. Cependant, l'utilisation des modalités de la présente entente continue de s'appliquer jusqu'à l'affichage suivant la révocation de l'entente.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé ce 29 ^e jour du mois de octobre 2025.

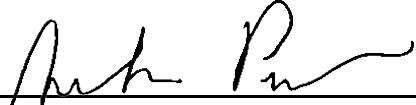
Pour l'Université

Pour le Syndicat


Personne représentante dûment autorisée
Marie-Eve Lacroix


Personne représentante dûment autorisée
Vincent Beaucher


Témoin
Benoit Grenier


Témoin
André Poulin

ANNEXE

CHAMPS DE COMPÉTENCES ET EXEMPLES DE MANDATS EN MÉDIATION INTERCULTURELLE

Champs de compétences	Objectifs	Exemples de mandats
Public et Parapublic Santé	Favoriser l'accès équitable aux services de santé pour des populations issues de la diversité culturelle.	Analyse des barrières linguistiques et culturelles dans l'accès aux soins. Création d'outils de sensibilisation pour les administrateurs et les professionnels de la santé sur les pratiques culturelles liées à la santé. Organisation d'ateliers de médiation entre patients issus de l'immigration et le personnel médical. Élaboration de protocoles d'accueil interculturels dans les cliniques ou hôpitaux.
Public et Parapublic Éducation	Promouvoir une éducation inclusive et interculturelle dans les milieux scolaires	Formation des administrateurs et des enseignants à la gestion de la diversité culturelle en classe et dans le personnel. Développement de politiques d'inclusion et d'éducation interculturelle dans les établissements scolaires. Création de matériel pédagogique adapté aux élèves allophones ou issus de l'immigration. Animation de groupes de discussion entre élèves pour favoriser le dialogue interculturel.

Champs de compétences	Objectifs	Exemples de mandats
Entreprises	Soutenir l'intégration des travailleurs issus de la diversité et promouvoir celle-ci en milieu professionnel.	Diagnostic des besoins linguistiques et culturels des employés. Élaboration de politiques de gestion de la diversité. Conception d'outils de formation en EDI (équité, diversité, inclusion) pour les RH. Accompagnement des expatriés dans leur intégration sociale et professionnelle.
Réalités autochtones	Favoriser le dialogue et la compréhension interculturelle entre les communautés autochtones et allochtones.	Organisation de cercles de parole entre intervenants autochtones et allochtones. Création de matériel éducatif sur les réalités autochtones pour les milieux scolaires ou communautaires. Soutien à des projets de cohabitation interculturelle dans les milieux urbains. Analyse des enjeux d'accès aux services pour les personnes autochtones en contexte interculturel.
Communautaire	Renforcer les liens sociaux et favoriser l'inclusion des personnes issues de la diversité culturelle dans les milieux communautaires.	Animation d'activités interculturelles dans des centres communautaires. Soutien à l'intégration des nouveaux arrivants par des projets de jumelage ou de mentorat.

Suite ANNEXE

Champs de compétences	Objectifs	Exemples de mandats
		<p>Organisation de forums citoyens sur la cohabitation interculturelle.</p> <p>Création d'outils de sensibilisation pour les bénévoles et intervenants communautaires.</p>